

## OBSÈQUES D'UN ENSEIGNANT DU COLLÈGE JEAN BRUNET D'AVIGNON

### REFUS DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE DE FERMER LE COLLÈGE ; OBLIGEANT LES ENSEIGNANTES SOUHAITANT Y ASSISTER À FAIRE GRÈVE

Le 1er janvier 2015 un professeur d'espagnol du collège Jean Brunet, J.L. Soulier, décède brutalement. La quasi-totalité des enseignantEs est très touchée par le décès de ce collègue particulièrement apprécié, tant sur le plan pédagogique qu'humain. C'est donc une évidence pour eux d'être présentEs aux obsèques pour un dernier adieu et de marquer ainsi leur soutien à la famille.

Le lundi 5 janvier, demande est faite par les enseignantEs de fermer le collège une demi-journée le jeudi 8 et de rattraper les cours ultérieurement pour permettre à toustEs – élèves et professeurEs – de participer aux obsèques.

Or l'inspecteur d'académie refuse sous prétexte de « continuité du service public ».

L'inspection académique n'hésite pourtant pas, quand les directives sont là, à

banaliser du temps de cours : pas plus tard qu'en octobre dernier, dans le même établissement, une demi-journée avait été banalisée pour parler du socle commun de connaissance, demi-journée durant laquelle les élèves n'étaient pas accueilliEs au collège – et sans rattrapage de cours prévu !

Les années précédentes, l'académie n'a-t-elle pas banalisé le vendredi de l'Ascension avec rattrapage des cours parfaitement organisé ?

DésseparéE par cette décision inhumaine, les collègues n'ont pas trouvé d'autre alternative que de se mettre en grève pour libérer le temps nécessaire.

A l'heure où on évoque les conditions de travail, où les CHSCT se mettent en place, un tel manque de respect et d'attention pour la communauté éducative est profondément choquant.

A l'heure où Madame la Ministre de l'Éducation nationale reconnaît que les enseignantEs sont en première ligne face aux difficultés sociales et affirme la nécessité de les soutenir dans leur fonction, un tel mépris de la part de la hiérarchie est inadmissible.

A l'heure où les récents événements nationaux font évoquer par toustEs – journalistes, éluEs de toutes sortes, politiques – les notions de solidarité et de fraternité, nous considérons que l'école doit faire vivre ces valeurs en son sein.

Sud éducation 84 dénonce l'inhumanité de cette décision.

Sud éducation 84 exige qu'il n'y ait pas de retrait de salaire pour les enseignantEs ayant assisté aux obsèques.



« solidarités

## NON A LA CHASSE AUX SORCIERES

### MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2014: SUD ÉDUCATION 13 DÉNONCE LES VIOLENCES FAITES AUX TRAVAILLEURES DU SEXE.

Le 17 décembre a été marqué par une journée de mobilisation internationale de lutte contre les multiples violences organisées et institutionnalisées dont sont victimes les travailleurEs du sexe. Bien souvent livrés à la traite, les prostitués doivent faire face à des lois et des arrêtés qui, sous le prétexte de lutter contre la prostitution, les rendent vulnérables, et les fragilisent davantage : le délit de racolage, malgré les promesses ministérielles, n'est toujours pas abrogé et les arrêtés municipaux interdisent la présence des tra-

vailleuEs du sexe dans l'espace public.

Malgré la multiplication des interdictions, les travailleurEs du sexe continuent de s'organiser et de dénoncer la réalité intolérable de leurs conditions de travail. Au-delà de cet aspect militant, les prostitués profitent de cette journée de lutte pour alerter l'opinion publique sur les expulsions qui touchent arbitrairement leurs camarades migrantEs sans papiers ; migrantEs qu'il conviendrait mieux - selon l'État - de ramener dans leur pays d'origine.

A cet appel du 17 décembre, la Fédération Solidaires EtudiantEs, syndicat de

lutte, et Sud éducation 13 répondent par l'affirmative et participent activement à la manifestation parisienne aux côtés des travailleurEs du sexe et des associations comme Act Up, Médecins du monde, Collectif des femmes de St Denis, Collectif 8 mars pour toustEs...

Les principalEs concernéEs (prostituésEs), leurs soutiens syndicaux et associatifs, ont pu s'exprimer publiquement et en présence des médias pour dénoncer de concert les situations de domination, d'exploitation, d'expulsion auxquelles illEs sont confrontés dans leur travail, tout en soulignant la haute responsabilité de l'État..